

LES TERTRES FUNÉRAIRES DU LIMOUSIN

MORPHOLOGIE ET CHRONOLOGIE

Guy LINTZ *

Schématiquement, le relief du Limousin peut se subdiviser en trois régions. Deux très étendues, les hauts sommets et les plateaux au sous-sol composé de roches cristallines et, tout au sud, le bassin sédimentaire du Pays de Brive. La morphologie des tertres funéraires permet de les classer en plusieurs groupes en fonction de la nature des matériaux utilisés, de leurs proportions et du rituel funéraire en usage : un sur les hauts sommets, trois autres sur les plateaux et un dernier sur la Causse corrézienne.

LES HAUTS SOMMETS.

La montagne, dont certains sommets approchent 1000 mètres d'altitude, occupe la partie est de la région. Elle a pour centre le plateau de Millevaches, suite de croupes arrondies qui dominent de peu de larges dépressions dans lesquelles se sont développées des tourbières qui donnent naissance à une multitude de ruisseaux.

Plusieurs groupes de massifs, sans atteindre l'altitude de la Montagne, dominent les plateaux. Au nord du bassin de la Vienne se trouvent : le massif de Guéret, les monts de Saint-Goussaud, d'Ambazac et de Blond. Au sud, en position symétrique par rapport au groupe précédent, se rencontrent : les massifs du Mont-Gargan, de la Forêt de Flayat et les monts de Châlus. L'imposant massif des Monédières se dissocie à peine de la Montagne qu'il prolonge entre la Vézère et la Corrèze. Plus au sud, le massif de la Bitarelle domine le bassin de Brive. A ces reliefs correspondent généralement des roches magmatiques qui comprennent plusieurs variétés de granite.

De nombreux tertres de pierres implantés sur les sommets ou les lignes de crête de la montagne limousine au sous-sol granitique n'ont pas, à de rares exceptions près, fait l'objet de fouilles récentes. Leur architecture interne, le type de sépulture qu'ils renferment, leur mobilier et leur datation sont mal connus. Ce sont des amas de roches dont le diamètre est compris entre 10 et 20 mètres. La hauteur n'excède généralement pas 1,20 - 1,30 m et reste souvent inférieure au mètre. Leur profil présente une pente assez forte à la périphérie

alors que leur surface n'est qu'un dôme de faible hauteur. Parfois, surtout sur le Plateau de Millevaches, leur surface est plane ou même légèrement déprimée. Quelques fouilles récentes effectuées sur des monuments de ce groupe ont montré qu'ils peuvent comporter un anneau périphérique pouvant se développer en un muret (Puy-de-Broussat, commune de Tarnac, Corrèze : Lintz 1979 ; Puy-de-Plane, commune de Gioux, Creuse : Gallia, Informations 1987-1988, p. 182). Ils possèdent un mobilier extrêmement réduit. Certains d'entre eux datent de la fin de l'Age-du-Fer et de l'époque gallo-romaine. D'autres, comme celui de Faux-la-Montagne qui a livré, au début de siècle, des brassards d'armilles sont cependant plus anciens (Léger, 1983).

LES PLATEAUX.

Souvent retailés par des vallées, les plateaux cerrent la montagne et s'abaissent progressivement jusqu'à la périphérie du Limousin. Ces plateaux, séparés par les avancées de la montagne, correspondent à de petits pays dont chacun possède ses particularités. Trois groupes principaux s'y distinguent.

La Basse-Marche, le Haut-Limousin, les plateaux d'Uzerche et le nord de la Dordogne qui fait historiquement partie du Limousin ont un sous-sol composé essentiellement de roches métamorphiques. De nombreux tertres implantés dans ces zones furent sommairement explorés vers la fin du siècle dernier. Ces travaux furent heureusement complétés par de nouvelles découvertes (Boisseau, 1975 ; Chevillot, 1984) et des études récentes (Daugas, 1976 ; Chevillot, 1979 ; Mohen, 1980 ; Roulière, 1981). Ces tertres, toujours construits en terre, recouvrent généralement un dôme central de pierres placé au dessus de l'urne cinéraire. Très souvent, le tertre se superpose au bûcher d'incinération et l'urne cinéraire appartient à la catégorie des céramiques à décor graphité. Le mobilier placé dans la tombe comprend des objets de parure (perles de verre, brassards d'armilles, fibules le plus souvent en fer), des céramiques et des couteaux.

* . Circonscription des Antiquités Historiques du Limousin, 6 rue Haute de la Comédie, 87036 Limoges Cédex

En Creuse, les plateaux de la Marche au sous-sol granitique comprennent aussi des tertres de terre implantés sur des enclaves métamorphiques ou des formations superficielles de roches décomposées. Récemment fouillés par P. Léger, leur morphologie rappelle celle des tertres du groupe précédent mais leur structure interne inclut généralement une couronne de pierres ou un muret interne circulaire. En outre, le rite de l'inhumation prédomine sur celui de l'incinération et un même tertre abrite plusieurs sépultures. Un tronc d'arbre, des planches ou un coffrage de pierres protège le corps du défunt. Des objets de parure constituent l'essentiel du mobilier funéraire : bracelets de lignite, brassards d'armilles, anneaux de jambes (Léger, 1988).

Les plateaux de Tulle et d'Ussel, en Corrèze, comportent des roches granitiques, avec parfois des enclaves de roches métamorphiques. Les tertres implantés sur les plateaux granitiques rappellent ceux de la montagne limousine. Ce sont, comme ces derniers, des amas de pierres peu élevés, implantés sur des sommets, avec un dôme cependant mieux marqué. Ils se rencontrent par groupes répartis sur quelques communes. Il est possible de citer en exemple une trentaine de tertres sur les communes de Gimel, Saint-Priest-de-Gimel, Eyrein, Vitrac ou encore une vingtaine d'autres sur les communes de Gouilles, Saint-Bonnet-les-Tours, Hautefage et Servieres-le-Château. Peu d'entre eux ont été fouillés. Le tertre de Saint-Priest-de-Gimel (fig. 1) possédait une architecture complexe comprenant un anneau périphérique, deux murettes internes, des pier-

res plantées et des agencements correspondant à des orientations solsticiales (Lintz, 1981). La fouille partielle d'un autre tertre de pierres, à Marcillac la Croisille, a révélé la présence d'un anneau périphérique (Colombain, 1984). A Lapeau, un tertre en terre, construit sur des terrains métamorphiques, recouvrait une sépulture à incinération (Boudrie, 1974 ; Lombard, 1977).

Entre ces trois zones de plateaux qui comprennent des tertres aux structures et au rituel homogènes existent deux zones de transition. La première, entre la Marche et la Basse-Marche, conserve le rite de l'incinération mais paraît inclure des structures internes annulaires en pierres comme le suggèrent les fouilles récentes de Saint-Pierre-de-Fursac (Tardiveau, 1979). Plus au Nord, le tertre de Montoys, même commune, possédait une architecture très différente. D'une dizaine de mètres de diamètre, il était peu élevé et constitué de pierres (Crédot, 1978). La seconde zone de transition, située en Corrèze, correspond aux plateaux d'Uzerche, situés entre les plateaux métamorphiques du sud de la haute-Vienne et les plateaux granitiques de Tulle. Elle comporte des tertres de terre recouvrant des sépultures datés de la phase ancienne du Premier-Age du Fer qui ne se rattachent pas directement à l'un ou l'autre groupe limitrophe (La Vernouille et Montfumat, commune de Saint Ybard : Sengence, 1872 ; Brugère, 1890 ; Daugas et Alii, 1976 ; Bois-Gerets et alii, 1984). Le tertre de la Vernouille possédait une chape de pierres à faible profondeur et abritait une sépulture, probablement à incinération, placée sous un



Fig. 1 - Saint-Priest-de-Gimel - architecture du tumulus (vue prise de l'est)

coffrage de quatre dalles recouvertes par une cinquième. Le tertre de Montfumat incluait également une sépulture ancienne avec brassards et aussi des sépultures plus récentes, dont une inhumation en tronc d'arbre et au moins une sépulture du second Age-du-Fer caractérisée par un torque en bronze. Si la sépulture avec brassard est bien une inhumation comme le laisse entendre le fouilleur, ce rite aurait débuté ici bien avant la fin du premier Age-du-Fer. Il se retrouve d'ailleurs à Condat-Sur-Ganaveix (Lintz, 1989) avec des coffrages de bois utilisés pour protéger le corps du défunt et non des troncs d'arbres comme à Augères ou à Bazelat.

LE PAYS DE BRIVE

Dominé par les plateaux de Tulle et d'Ussel, il occupe le sud du département de la Corrèze. Son sous-sol est constitué de dépôts sédimentaires. Des grès, rouges ou gris, appartiennent au Permien et au Trias. A l'extrême sud du département de la Corrèze, se trouvent des calcaires jurassiques inférieurs ou moyens.

De nombreux tertres localisés sur les terrains calcaires du Causse-Corrézien se rattachent par leur forme à ceux du Lot. Dans tous les cas, ils sont construits en blocs ou en plaques de calcaire. Les plus anciens, relativement élevés, recouvrent des dolmens mais ils peuvent inclure des sépultures plus récentes. Le tumulus de la Route-Vieille, commune de Noailles, haut de plus d'un mètre, renfermait, dans sa partie fouillée, une sépulture du début du premier Age du Fer et une seconde, probablement laténienne (Couchard, 1963). Il en est de même du tumulus recouvrant le dolmen de la Chassagne, commune de Saint-Cernin-de-Larche (Couchard, 1968, p. 16).

Les tertres construits à l'Age du Fer sont de petits monuments qui dépassent de peu la surface du sol et passent souvent inaperçus. La hauteur du tumulus de Pech-Pialat, commune de Nespouls, n'excède pas 0,65 m de hauteur par rapport au sol naturel, ce qui correspond en fait à un relief inférieur à 0,50 m pour un diamètre de 21 m (Couchard, 1962). Le tumulus de Baudran, sur la même commune, n'était pas plus élevé et seules quelques plaques de calcaire recouvrent les sépultures (Couchard, 1965). A cette époque, le rite de l'incinération est rare par rapport aux inhumations souvent multiples : trois à Baudran, trois également dans la fouille partielle d'un des tertres du Pied-Levé, commune de Nespouls (Couchard, 1970). Sur le causse, les tertres ne sont pas systématiquement situés sur les sommets. Ils semblent se répartir le long d'anciens cheminements comme par exemple le long de la Route-Vieille.

UTILISATION DES TERTRES A L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

La plupart des tertres funéraires fouillés en Limousin datent de l'Age-du-Fer. Toutefois, quelques sépultures gallo-romaines très caractéristiques mises au jour sous des tertres de pierres ou de terre posent le problème de la chronologie de certains tumulus.

LES DÉCOUVERTES FORTUITES.

1 - Eyrein (Corrèze).

Au lieu-dit la Jugie, le tertre de pierres mesurait 11 m de diamètre et 1 m de haut. Au centre du tumu-

lus se trouvait la sépulture la plus riche constituée d'un coffre funéraire en granite protégeant une urne cinéraire en terre cuite rouge dont la panse portait des bandes peintes en blanc. Le couvercle du coffre, haut de 0,40 m, s'ajustait sur le socle de plan carré mesurant 0,50 m de côté et 0,36 m de haut. La hauteur totale de la sépulture (0,76 m) approchait donc celle du tertre. Le mobilier comprenait un coutelas de chasse, une pointe de lance, une herminette, une poêle à frire, une clé et des clous de chaussure. De la céramique accompagnait ces objets métalliques : sigillée de la seconde moitié du II^e siècle (formes Drag. 36 et Walters 79/80) et de très nombreux tessons de céramique commune appartenant à quatre bouteilles et 13 vases de dimensions réduites (Shadwell, 1936). Une seconde sépulture constituée d'un coffre cinéraire sans couvercle fut mis au jour à la périphérie du tertre. Les cendres du défunt étaient déposées à même le réceptacle et le mobilier ne comprenait que quelques tessons.

2 - Saint-Cernin-de-Larche (Corrèze)

Le tumulus de la Ménagerie, commune de Saint-Cernin de Larche, sur la Causse corrézien, fut fouillé par un paysan vers 1870. Le chanoine Jean Bouyssonie a pu, d'après des propos recueillis vers 1925, restituer approximativement les données de la fouille. Il avait livré deux squelettes, placés tête-bêche. Une fiole en verre fin évoque une datation basse, probablement gallo-romaine. A cela s'ajoutait une fusaiole en terre cuite à grain fin d'un rouge vif et un anneau de fer.

3 - Eyburie (Corrèze)

Près du village du Verdier, au lieu-dit la Font-Couverte commune d'Eyburie, une sépulture gallo-romaine fut mise au jour sous un tertre qualifié d'important (Boudrie, 1967). Le coffre quadrangulaire de grandes dimensions renfermait une urne cinéraire en verre. Le mobilier funéraire comprenait quelques tessons de céramique, du verre fondu et une clé en fer.

4 - Saint-Julien-le-Vendomois (Corrèze)

En 1961, une sépulture à incinération fut mise au jour au lieu-dit La Lande, à 300 m. à l'est de la villa gallo-romaine du Boin (Joudoux, 1975). Le coffre funéraire cubique enfermant une urne cinéraire en verre fut extrait d'une petite éminence que l'auteur qualifie de tumulus. Il est en effet fort probable que les labours aient, peu à peu, arasé le tertre de terre situé dans une parcelle cultivée.

5 - Lacelle (Corrèze)

Un tertre de pierre situé sur un sommet, au lieu-dit Puy-de-la-Coussia fut détruit en 1980 au cours de travaux de reboisement (Desbordes, 1981). Le vase en céramique tournée recueilli à la suite de la destruction rappelle une production du début de notre ère. Ces vestiges évoquent les restes d'un tertre funéraire.

6 - Meyrignac l'Eglise (Corrèze)

Près de Compienne, un tumulus a livré un coffre funéraire qui contenait une urne fermée par une tuile (Brunie, 1930)

7 - Neuvic d'Ussel (Corrèze)

Un tumulus détruit vers le milieu du XIX^e siècle contenait une sépulture gallo-romaine comprenant une urne en verre et des feuilles d'or (Lalande, 1867).

8 - Ussel (Corrèze)

Près du Theil, une sépulture composée d'une urne cinéraire en terre cuite fut extraite d'un tertre (Vazeilles, 1962).

9 - Soudaine-Lavinadière (Corrèze)

Trois tertres de pierres furent fouillés au début du XIX^e s. sur le Puy-du-Dognon. L'un d'eux comprenait un muret périphérique polygonal. Au centre, un petit mur protégeait un vase en verre qui contenait les ossements brûlés (Lalande, 1890, p. 178-179).

10 - Saint-Yrieix-Les-Bois (Creuse)

Une sépulture découverte en 1947, près du village de Chaumeix, comprenait une urne en terre cuite placée à même la terre, sous un amas rocheux (G. Janicaud, 1947, p. 15). Faut-il voir là un tumulus ? L'urne, fermée par une pierre, ne contenait que les ossements calcinés et aucun mobilier ne l'accompagnait.

11 - Lépinas (Creuse)

Une sépulture fut mise au jour vers 1967 dans un champ dit Terre des Tumulus (A. Louradour, 1967). Il n'est pas impossible qu'un ou plusieurs tertres aient existé dans cette parcelle.

12 - Saint-Cyr (Haute-Vienne)

La fouille d'un tumulus, au XVIII^e siècle, fut heureusement transcrite avec une précision suffisante pour permettre de l'inclure ici. L'auteur le compare d'ailleurs aux monuments plus anciens et attire l'attention sur le fait que certains tumulus peuvent dater de l'époque gallo-romaine (Allou, 1821, p. 337). Situé près du village de Lascaux, non loin du tertre funéraire qui a livré une urne en céramique graphitée (Daugas, 1976, p. 450), il mesurait 75 pieds de circonférence (soit env. 7 m. de diamètre). Par contre le nombre de 45 pieds donné comme hauteur par Allou, repris par le Dr. Grézipiller en 1931, n'est pas vraisemblable. Peut-être faut-il lire 4 à 5 pieds (soit environ 1,50 m). Un mur circu-

laire délimite un espace d'environ 2 m de diamètre. « Plusieurs niches, pratiquées dans l'épaisseur du mur renfermaient des urnes de terre vernissées remplies d'ossements et de médailles ; quelques-unes portaient le nom de Faustine ». Faut-il voir là un tertre ou un monument funéraire plus complexe ? Il est difficile de répondre mais la présence du mur circulaire permet de le rapprocher de la sépulture sous tumulus de Saint-Pierre-de-Fursac citée ci après.

LES FOUILLES ET DÉCOUVERTES RÉCENTES
Saint-Pierre-de-Fursac, Creuse.

Une sépulture gallo-romaine fut mise au jour fortuitement, vers 1970, dans une butte de terre de faible hauteur, probablement nivelée par les labours (fig. 2). L'urne cinéraire se trouvait dans une poche de terre cendreuse d'un mètre de diamètre, au centre d'un anneau d'arène granitique tassée mêlée à des fragments de tegulae sur un diamètre de 2,60 m. Une murette de pierres sèches, épaisse et haute de 0,60 m entourait le tout. Au niveau supérieur de la murette, une couche de tegulae recouvrait la zone centrale. Enfin une butte de terre surmontait le tout. Le mobilier n'a pas été décrit de façon suffisante mais l'urne cinéraire est indiscutablement une céramique gallo-romaine, d'ailleurs, la présence de tegulae permet, à elle seule, de dater ce tertre.

Viam (Corrèze).

Situé à une centaine de mètres d'un important site gallo-romain, à l'amorce d'une pente, le tertre mesurait, au moment de la fouille, 15 m de diamètre et 1,10 m de hauteur (Lintz, 1982). En raison des labours, ces dimensions ne sont qu'approximatives. La fouille a révélé l'existence d'un cratère qui a détruit la sépulture à une date récente (présence de verre moderne). La masse du tertre constituée pour l'essentiel d'arène granitique légèrement argileuse et très dure incluait deux zones de pierres placées sans ordre apparent. Il est simplement possible d'observer que sa limite externe forme, dans la partie fouillée, un arc de cercle dont le centre correspond à l'emplacement supposé de la sépulture (fig. 3). La destruction de la sépulture n'a laissé subsister que quelques tessons de céramique calcinée mêlés à la terre du cratère creusé au centre du tertre. Ces tessons qui incluent de la céramique à couverte blanche des ateliers de l'Allier et de la sigillée du

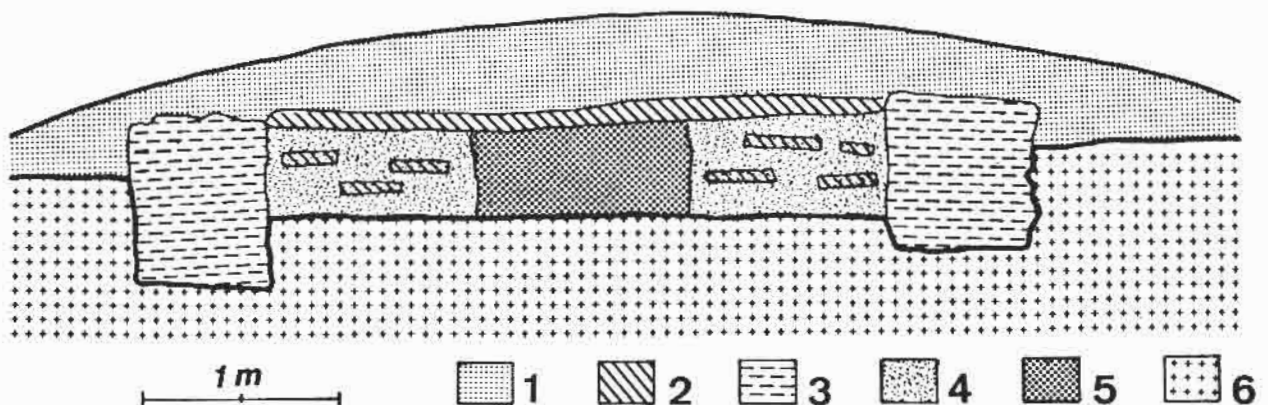


Fig. 2 - Saint-Pierre-de-Fursac - coupe du tertre : 1 - terre végétale ; 2 - tegulae ; 3 - muret ; 4 - arène granitique ; 5 - résidu de crémation ; 6 - sol naturel



Fig. 3 - Viam - pierres en vrac formant anneaux

sud de la Gaule forment un ensemble homogène daté de la seconde moitié du premier siècle de notre ère.

Le caractère funéraire du monument est suggéré par la découverte d'une sépulture en coffre funéraire du second siècle de notre ère en limite du tertre et par la situation des tessons localisés dans la terre de remplissage du cratère central. Ils étaient par conséquent groupés. De plus ils avaient subi l'action du feu comme c'est généralement le cas pour les céramiques retrouvées dans les sépultures gallo-romaines du Limousin. L'examen de la stratigraphie des parties non remaniées associé à l'étude du sol près du monument montrent qu'il a été construit à partir de matériaux prélevés à sa périphérie et disposés en couches horizontales.

Tarnac (Corrèze).

Amorcée en 1972, une prospection systématique conduite sur la commune de Tarnac, nous a révélé la

présence d'au moins 27 tertres funéraires situés sur une ligne de crête à une altitude moyenne de 800 m. Deux d'entre eux furent fouillés en 1977 et 1978 (Lintz, 1979).

Avant la fouille, bruyère, fougères et myrtilles recouvraient le premier. Son diamètre avoisinait 10,50 m et sa hauteur 0,80 m. Sa forme approchait celle d'un tronc de cône très plat.

L'examen de sa surface, après décapage, appelle plusieurs remarques (fig. 4) :

- Des perturbations récentes, peu importantes et bien circonscrites correspondent à des prélèvements de matériaux, en particulier pour combler les ornières du chemin proche.
- Une dépression de 0,25 m de profondeur et 3 m de diamètre marque la zone centrale.
- La limite du tertre n'apparaît pas distinctement. Elle est, selon l'endroit, composée de simples pierres



Fig. 4 - Tarnac - vue d'ensemble du tumulus I avant la fouille

mal alignées, de pierres à pendage externe, et enfin de pierres de chant ou à pendage interne situées légèrement à l'intérieur de la masse de pierres.

- La chape qui recouvre l'ensemble du tertre est constituée par de petites pierres bien imbriquées dont les dimensions varient de 0,10 à 0,20 m. Elle se rencontrent parfois sur plusieurs épaisseurs de façon à combler les interstices entre les pierres des niveaux inférieurs qui sont plus grosses. Les pierres de surface, aux arêtes émoussées, ont dû subir l'action des agents atmosphériques.

L'architecture du tertre (fig. 5) apparaît sous la chape de surface. Un anneau de pierres posées à plat situé légèrement à l'intérieur de la masse du tertre, à 0,80 m de la limite externe et sous la chape de surface peut comporter plusieurs lits de pierres superposés. Vers l'extérieur, elles sont bloquées par des pierres de chant ou à fort pendage externe qui se distinguaient par endroit avant l'enlèvement de la chape de surface

(fig. 6). La partie la plus élevée du tertre correspond, non pas au centre, mais à une couronne de grosses pierres de 4 m de diamètre.

La zone centrale se trouvait donc plus basse que cette couronne et formait une dépression comblée de terre noire et grasse. L'aspect régulier de la chape excluait la possibilité d'une fouille ancienne. Au centre du tertre, une grosse pierre de forme pyramidale, haute de 0,30 m, apparaissait dès la surface. Sa base reposait sur une couche de terre noire tassée qui incluait des graviers et des charbons de bois. Cette couche couvrait un cercle d'environ 3 m de diamètre. Elle renfermait une ligne de pierres à plat bordée de pierres de chant qui formaient un coffrage sommaire orienté est-ouest. Sa fouille n'a livré qu'un bracelet ouvert constitué d'un simple fil de bronze. A l'est et à l'ouest, deux pierres plates s'enfonçaient légèrement dans une terre orangée qui constituait le paléosol.

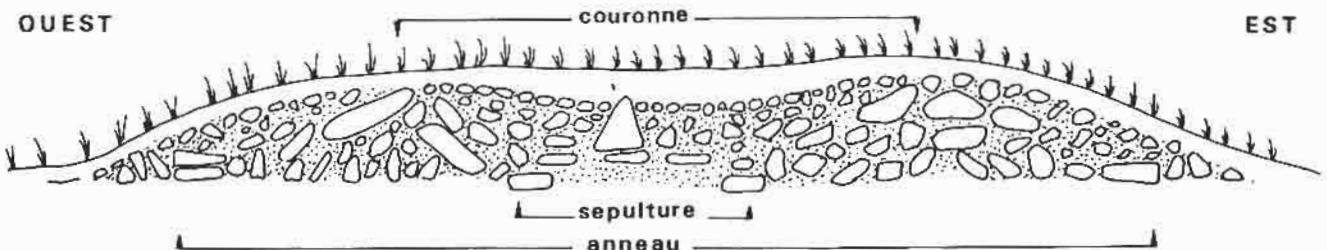


Fig. 5 - Tarnac - coupe schématique du tertre



Fig. 6 - Tarnac - détail de l'anneau et des pierres à pendage externe qui évoquent un mur écroulé vers l'extérieur

L'acidité du sol a détruit tous les vestiges osseux. Toutefois, deux traces orangées subsistant à proximité du jonc du bracelet doivent correspondre à l'emplacement du radius et du cubitus. La forme du coffrage et l'absence de fragments osseux calcinés évoquent une sépulture à inhumation.

Il semble que la zone centrale a été comblée après l'édification de la couronne comme le suggère le pendage des pierres de la face interne de celle-ci.

Le mobilier de la sépulture ne comprend qu'un bracelet ouvert constitué d'un fil de bronze aux extrémités amincies. Quelques tessons découverts dans la masse du tertre et en surface appartiennent à un grand récipient de couleur jaune clair et tourné.

Une datation C 14 effectuée sur les charbons de bois recueillis dans la terre noire qui entourait la sépulture a donné la date de 55 plus ou moins 135 av. J. C.. Malgré l'imprécision due à l'amplitude de la fourchette, il convient d'envisager, pour ce tertre, une date

de construction située entre la Tène III et la fin du 1er siècle de notre ère. Les tessons recueillis indiquent également une datation basse.

Le second tertre du même ensemble présentait, avant la fouille, une forme ovale. Au décapage, il apparut qu'un tas de pierres, ajouté après coup, formait un appendice vers le nord (fig. 7).

Aucune structure n'était visible en surface du tertre initial de 6 m de diamètre et 0,50 m de haut. La chape, irrégulière, comportait des pierres simplement posées à la surface. A sa périphérie, de nombreuses pierres à fort pendage semblaient avoir été placées de l'intérieur vers l'extérieur.

La fouille n'a révélé aucune architecture. Seules de grosses pierres alignées vers le sud retenaient la terre jaune utilisée pour niveler le sol en pente vers le sud. Cette couche de terre renfermait des charbons de chêne dont certains, assez gros, furent utilisés pour un C 14.

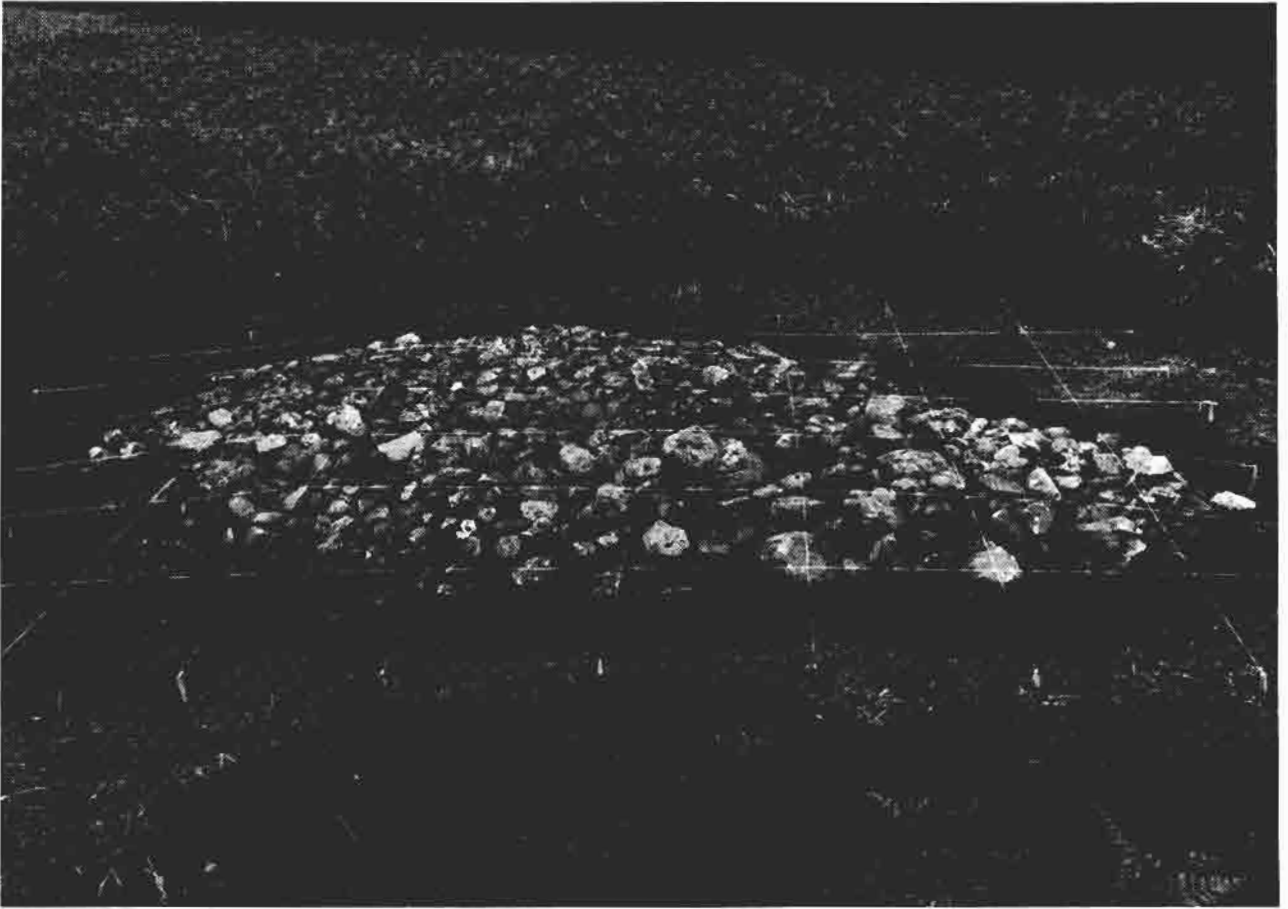


Fig. 7 - Tarnac - vue d'ensemble du tumulus 2 avec à droite, le tas d'épierrement surajouté

L'emplacement de la sépulture n'a pas pu être déterminé avec certitude. Tout au plus peut-on supposer que des traces orangées qui subsistaient sous des pierres un peu plus grosses que les autres, au centre du monument, dans une zone plus riche en charbon de bois, correspondent à la tombe.

Le seul élément de mobilier découvert est un fond d'assiette en céramique sigillée du centre de la Gaule qui était plaqué contre une pierre inclinée en périphérie du tertre. L'analyse C 14 de gros charbons prélevés sous les grosses pierres du centre du monument indique la date de 200 ap. J.C. avec une fourchette de 85 ans. Cette date correspond parfaitement à l'indication donnée par la sigillée.

CONCLUSION

Depuis quelques années, plusieurs fouilles ou découvertes fortuites ont permis de reprendre le problème de l'utilisation des tertres funéraires à l'époque romaine. Leur aspect extérieur ne les distingue pas de ceux utilisés aux époques précédentes.

La nature du matériau utilisé pour l'édification des tertres funéraires dépend avant tout de la nature du sol au lieu concerné. D'une façon générale, il est possible d'observer la présence de tertres de terres sur les formations métamorphiques alors que les tertres de pierres se limitent aux zones granitiques ou la pierre est toujours abondante. De même la profusion de pierre calcaire sur le Causse Corrèzien implique une architecture exclusivement en pierres. Les quelques ter-

tres de terre qui apparaissent dans des zones granitiques, en particulier sur les plateaux marchois, ne sont pas des exceptions. Ainsi, les tumulus d'Augères, a priori situés sur des terrains granitiques, furent édifiés à un endroit où le sol est constitué d'argile argilo-sableuse de décomposition granitique (Léger, 1979, p. 281). D'autres sont localisés à l'emplacement de roches métamorphiques de faible étendue, comme à Bazelat où ils se situent sur un sol de décomposition shisteuse qui donne une terre lourde, très argileuse (Léger, 1983, p. 467). L'absence de tertres de pierres dans les vastes zones où se rencontrent les tertres de terre indique que le choix du matériau revêt une certaine importance. Il n'est pas exclu que le choix du lieu de construction des tertres soit en partie guidé par la recherche du matériau favorable répondant aux habitudes du groupe.

La distinction qui apparaît dans le mode de construction des tertres se retrouve dans le rituel funéraire. L'incinération semble la règle dans les tertres des plateaux limousins alors que le passage de l'incinération à l'inhumation s'est fait vers le milieu du premier millénaire sur les plateaux marchois. La nature du mobilier funéraire, tout comme l'architecture interne des tertres confirmer la différence entre les deux groupes : couteaux et fibules en fer avec sépulture recouverte par un cairn sur les plateaux limousins, objets de parure et fibules de bronze avec muret ou anneau de pierres sur les plateaux marchois.

Les observations visant à isoler des groupes indépendants sur les plateaux doivent toutefois être nuan-

cées dans les zones de transition et plus particulièrement dans la région d'Uzerche où sont connus des tertres datés de la phase ancienne du Premier-Age du Fer. L'inhumation serait apparue bien avant la fin du premier Age-du-Fer et semblerait s'être poursuivie sans interruption durant tout l'Age-du-Fer.

Le rite de l'inhumation semble avoir été la règle à toutes les époques sur le Causse Corrèzien où le mobilier funéraire reste peu fréquent. Jusqu'à présent, les quelques tertres de pierres fouillés sur les zones granitiques n'ont livré que des inhumations (Groupes de Saint-Bonnet-Les-Tours ou de Saint-Priest de Gimel). A Tarnac, le rite de l'inhumation se retrouve à la fin du second Age-du-Fer et subsiste encore en pleine période romaine, alors que l'incinération est de règle. Cet exemple reste, jusqu'à présent, une exception car la majorité des tertres gallo-romains recouvrent des incinérations, soit en fosses simples dès le premier siècle de notre ère, soit en coffres funéraires.

En l'absence de fouilles, les quelques découvertes fortuites et déjà anciennes de sépultures gallo-romaines dans un tertre de pierres posaient le problème de la chronologie de certains tumulus. Le tertre a-t-il été construit au second siècle pour protéger des sépultures en coffres funéraires ou bien s'agit-il d'un tertre protohistorique réutilisé à l'époque romaine ? La multiplication des exemples et les fouilles ou observations récentes laissent peu de doutes à ce sujet, même si, dans certains cas, l'hypothèse de la réutilisation d'un tertre ancien ne peut-être totalement exclue. En raison de l'arasement des tertres de terre par les labours, il serait même possible que leur proportion soit plus importante que ne le suggère cet inventaire. Hors Limousin, trois tertres recouvrant des sépultures gallo-romaines sont mentionnés en Auvergne, dans le département du Puy-de-Dôme (Mondanel, p. 91) : une découverte similaire à celle d'Eyrein est signalée à Condat-en-Combraille où un tertre, également daté du second siècle de notre ère, mesurait 17 m de diamètre et 1,5 m de haut. Il incluait une tombe centrale composée d'un coffre funéraire enfermant une urne cinéraire en verre. Un second coffre funéraire, situé en périphérie du tertre, ne contenait que les cendres du défunt déposées à même la pierre. A Artonne, un tumulus fouillé en 1797 a livré une urne cinéraire et divers objets, en particulier des armes et un aisé de Néron. Enfin, à Bagnols, deux urnes cinéraires furent découvertes dans un tertre haut de 1,50 m. Hors Limousin, l'usage de tumulus à l'époque romaine ne semble répandu qu'aux limites septentrionales de l'Empire (A. Van Doorseler, 1965, p. 176) bien que quelques exemples soient cités de façon anecdotique comme par exemple le tertre de Kerlan-en-Goulien (Finistère) (P. Galliou, 1989, p. 30-31).

BIBLIOGRAPHIE

- ALLOU C.-N., 1821.** — Description des monuments des différents âges observés dans le département de la Haute-Vienne, éd. Chappouard, Limoges.
- BOISSEAU R., LAMBERT J., 1975.** — Un champ de tumulus du Premier-Age-du-Fer à Glandon (Haute-Vienne), *Gallia*, t. 33, fasc. 1, 1-25.
- BOIS-GERETS J., alii, 1984.** — Etat actuel des recherches sur la céramique graphitée dans le centre et le centre-ouest de la France, *Eléments de protohistoire européenne*, Hommage à Jacques-Pierre Millotte, Paris, p. 429-440.
- BOUDRIE H., 1967.** — Sépulture gallo-romaine du Verdier, *Lemouzi*, n° 21, p. 45-48.
- BOUDRIE H., 1974.** — Quelques découvertes en Haute et Moyenne Corrèze, *Lemouzi*, n° 49, p. 87-93.
- BOUYSSONIE A., 1925.** — Le tumulus de la Ménagerie, *Bull. de la Soc. Sc. Hist. et Archéol. de la Corrèze*, t. 47, p. 210-211.
- BOUYSSONIE J., 1955.** — A propos des tumulus de Saint-Ybard, *Bull. de la Soc. Sc. Hist. et Archéol. de la Corrèze*, t. 76, p. 67-70.
- BOUYSSONIE J., 1955.** — Glanes : Bracelets et torques en bronze des tumulus de Saint-Ybard, *Bull. de la Soc. Sc. Hist. et Archéol. de la Corrèze*, t. 77, p. 130-141.
- BRUGERE E., 1890.** — Fouille d'un tumulus dans la région de Saint-Ybard, canton d'Uzerche, Corrèze, *Bull. de la Soc. Sc. Hist. et Archéol. de la Corrèze*, t. XII, p. 287-289.
- BRUNIE J.-B., 1930.** — Ruines gallo-romaines des environs de Corrèze, *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, XLVII, p. 25-27.
- CHEVILLOT C., 1979.** — Le tumulus n° 1 des Landes-de-Prunoy (Premier-Age-du-Fer) commune de Jumilhac-le-Grand (Dordogne), *Bull. de la Soc. préhist. Franç.*, t. 76, 237-275.
- CHEVILLOT C., 1984.** — Le tumulus du premier Age-du-Fer de Poumassada à Lavaud-Bousquet, commune de Château-Chervix (Haute-Vienne), *Trav. d'archéol. limousine* 1983, t. 4, 1984, 7-23.
- COLOMBAIN J.-P., LOMBARD R., 1984.** — Le tumulus des Combes de Prach, commune de Marçillac-la-Croisille, Corrèze, *Travaux d'archéologie limousine* 1983, vol. 4, 1984, p. 154-159, 5 fig.
- COUCHARD J.-L., J.-S.,** — Constructions et monuments préhistoriques de la Corrèze, fasc. 1, Suppl. au *Bull. de la Soc. Sc. Hist. et Archéol. de la Corrèze*, t. 90, 1968, 70 p.
- COUCHARD J.-L., 1962.** — Tumulus à incinération de Pech-Pialat, commune de Nespouls, Corrèze, *Bull. de la Soc. Sc. Hist. et Archéol. de la Corrèze*, 1962, 86-93.
- COUCHARD J.-L., ARNAL J., 1963.** — Le tumulus de la Route-Vieille à Noailles près Brive (Corrèze), *Gallia-Préhistoire*, t. VI, 1963, 133-148.
- COUCHARD J.-L., ARNAL J., RIQUET R., 1965.** — Le tumulus à inhumation de Baudran, commune de Nespouls, (Corrèze), *Bull. de la Soc. Sc. Hist. et Arch. de la Corrèze*, t. 87, 1965, 41-57.
- COUCHARD J.-L. J.-S., DAUGAS J.-P. et C. 1970.** — Les tumulus d'Estivals (Corrèze), *Bull. de la Soc. Sc. Hist. et Archéol. de la Corrèze*, t. 92, 1970, p. 43-49.
- CREDOT R., DOMINIQUE M., LABROUSSE R., 1970.** — La sépulture gallo-romaine de Chabannes, commune de Saint-Pierre de Fursac (Creuse), *Mém. de la Soc. des Sc. Nat. et Archéol. de la Creuse*, t. 37, 2, 1970, p. 387-393.
- CREDOT M., PICARD N., Ph., ROULIERE M.-J., 1978.** — Le tumulus de Montoys, commune de Saint-Pierre-de-Fursac (Creuse), *Mém. de la Soc. des Sc. Nat. et Arch. de la Creuse*, t. 40, fasc. 1, 1978, 14-25.
- DESBORDES J.-M., 1981.** — Informations archéologiques, *Gallia*, t. 39, fasc. 2, 1981, p. 457-471.
- DUSSOT D., 1989.** — Carte archéologique de la Gaule. La Creuse, 23, *Acad. des Inscr. et Belles Lettres*, 1989, 208 p.
- GALLIOU P., 1989.** — Les tombes gallo-romaines d'Armorique, *D.A.F.*, n° 17, 1989.
- JANICAUD G., 1947.** — Mélanges archéologiques, 12e série, *Mém. de la Soc. des Sc. Nat. et Archéol. de la Creuse*, t. XXX, 1, 1947, p. 1-21.
- JOUDOUX R., 1975.** — La sépulture gallo-romaine de la Lande, commune de Saint-Julien-le-Vendomois, *Lemouzi*, n° 53, 1975, p. 60-61.
- LALANDE Ph., 1867.** — Mémoire sur les monuments préhistoriques de la Corrèze, 1867, 52 p.
- LALANDE Ph., 1890.** — Inventaire des monuments mégalithiques et des tertres funéraires, *Congrès archéologique de France*, Brive, 1890, p. 160-184.
- LEGER P., 1983.** Note sur quelques tumulus, *Mém. de la Soc. des Sc. Nat. et Arch. de la Creuse*, t. 41, fasc. 3, 1983, p. 486-488.
- LEGER P., 1986.** — Compte rendu des fouilles des tumulus de Bazelat, *Mém. de la Soc. des Sc. Nat. et Arch. de la Creuse*, t. 42, fasc. 3, 1986, p. 492-498.
- LEGER P., 1988.** — Deux nécropoles tumulaires creusoises de la fin du premier Age-du-Fer, thèse de l'E.P.H.E., 4ème section, 1988, 2 vol.
- LINTZ G., 1979.** — Fouille de tertres de pierres à Tarnac, Corrèze, *Rev. Archéol. du Centre*, t. XVIII, fasc. 3-4, 1979, p. 101-108.
- LINTZ G., 1981.** — Le tumulus du Puy-de-Lafond, commune de Saint-Priest de Gimel (Corrèze), *Gallia*, t. 39, fasc. 1, 1981, p. 3-24.

- LINTZ G., 1982.** — Fouille de sauvetage d'un tumulus à Viam (Corrèze), *Bull. de la Soc. des Let., Sc. et Arts de la Corrèze*, t. 85, 1982, p. 14-22.
- LINTZ G., 1989** — Fouille de sauvetage d'un tumulus à Condat-sur-Ganaveix (Corrèze), *Bull. de la Soc. des Let., Sc. et Arts de la Corrèze*, t. 92, 1989, 14- 21.
- LOMBARD R., 1977.** — Prospection archéologique en haute et moyenne Corrèze, *Lemouzi*, n° 62, 1977, p. 179-183.
- LOURADOUR A., 1967.** — Communication, *Mém. de la Soc. des Sc. Nat. et Archéol. de la Creuse*, t. XXXVI, 1967, p. LVII.
- MOHEN J.-P., 1980.** — L'Age du Fer en Aquitaine, *Mém. de la Soc. préhist. Française*, t. 14, 1980.
- MONDANEL C. et D., S.D.** — Sépultures et nécropoles gallo-romaines en Auvergne, *Ed. Sites*, hors-série n° 24, S.D., 129 p.

- PERRIER J., 1964.** — *Carte archéologique de la Gaule romaine*, fasc. 14, département de la Haute-Vienne, C.N.R.S., 1964.
- ROULIERE M.-J., LINTZ G., CHEVILLOT C., 1981.** — Mobilier des tumulus de Saint-Mathieu (Haute-Vienne), *Bull. de la Soc. préhist. Franç.* t. 78, 1981, 179-186.
- SENGENCE O., 1872.** — Tumulus de la Vernouille, canton d'Uzerche, *Bull. Soc. Arch. Hist. Limousin*, t. XXI, 1872, 304-305.
- SHADWELL N.-L., 1936** — Un tumulus gallo-romain de la 2ème moitié du IIème siècle, *Bull. de la Soc. Sc., Hist. et Arch. de la Corrèze*, t. LVIII, 1936, p. 115-125.
- TARDIVEAU D., 1979.** — Tumulus n° 1 de la Forêt-Basse, commune de Saint-Pierre-de-Fursac, *Mém. de la Soc. des Sc. Nat. et Archéol. de la Creuse*, t. 40, fasc. 2, 1979, 260-267.